

LA FORCE DU SGEN-CFDT :

- ▶ Nous sommes un **syndicat général**, nos adhérents et représentants appartiennent à toutes les catégories et statuts, travaillent dans tous les services et établissements, s'engagent activement pour améliorer les conditions de travail et de rémunération de TOUS les agents, sans esprit corporatiste.
- ▶ **Nous faisons partie de la CFDT**, une organisation syndicale nationale de premier plan, influente dans la Fonction publique, dont l'expertise technique et juridique est reconnue.
- ▶ Nous partageons la même conception d'un **syndicalisme moderne**, progressiste, à la fois combatif et constructif, dont le but est d'**obtenir des avancées sociales par la négociation**.
- ▶ Nous développons une **action syndicale de terrain**, en prise directe avec vos préoccupations en matière de conditions de travail, d'évolution de carrière, de pouvoir d'achat, d'action sociale.

EN COMITÉ TECHNIQUE, LE SGEN-CFDT AGIT POUR :

- ▶ Des **montants indemnitaires plus équitables et transparents**.
- ▶ La **révision de la NBI et de toutes les primes de sujétion**.
- ▶ Le **respect des accords de 2002 sur l'aménagement et la réduction du temps de travail**.
- ▶ La **valorisation des parcours professionnels** des agents, la reconnaissance de l'expérience et de l'expertise.
- ▶ Une **formation tout au long de la vie** pour tous.
- ▶ Des **moyens renforcés pour la gestion RH de proximité** afin de mieux accompagner les agents dans leurs choix de mobilité ou de reconversion professionnelle.
- ▶ La **promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** à tous les niveaux de responsabilité.
- ▶ Une application renforcée de la règle du **recrutement d'agents titulaires sur des emplois permanents**, pour stopper le développement de la précarité.

**EN CHSCT, LE SGEN-CFDT AGIT POUR :**

- ▶ Faire appliquer les accords sur la santé et la sécurité au travail et sur la prévention des risques psychosociaux.
- ▶ Faire respecter les prérogatives des CHSCT, du niveau national au niveau local, avec des représentants des personnels formés.
- ▶ Renforcer les moyens des assistants de prévention, obtenir le développement d'une médecine de prévention accessible à tous et toutes.
- ▶ Faire adopter des objectifs ambitieux d'amélioration des conditions de travail, par des négociations avec les représentants des personnels sur l'organisation du travail.

LE SGEN-CFDT FAIT ENTENDRE SA DIFFÉRENCE

Depuis bientôt 6 ans, des organisations syndicales dites majoritaires à Jeunesse et Sports, regroupées dans une intersyndicale, réclament la sortie des ministères sociaux.

Elles ont multiplié les boycotts de réunions de comité technique, mais se retrouvent finalement dans une impasse. Cette dégradation du dialogue social a contribué à détourner l'attention des vrais problèmes, à freiner les avancées attendues sur des dossiers importants.

Aujourd'hui il faut oser le dire : un retour en arrière n'est plus d'actualité, et n'apporterait de toute façon aucune garantie d'une meilleure gestion, bien au contraire !

C'est la raison pour laquelle le Sgen-CFDT a choisi de ne pas faire partie de cette intersyndicale.

Il faut plutôt travailler avec cette DRH des ministères sociaux, obtenir avec elle une meilleure gestion de tous les agents qui travaillent pour le ministère de la Jeunesse et des Sports d'où qu'ils viennent, titulaires comme contractuels, en poste dans les services et les établissements.